

De Tyranno



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2023

Le Tyran



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2023

NOTE DE L'ÉDITEUR

EN 1870, paraît à Londres un petit volume de 108 pages, au format 95x145 mm, sobrement intitulé *Le Tyran*, sans nulle mention d'auteur. Chaque page intérieure est divisée dans sa hauteur pour accueillir un texte en latin, surmontée de sa version française, laissant imaginer une traduction depuis le latin. L'ouvrage est précédé d'une notice et d'un avant-propos, probablement de la main de l'éditeur, John Harrison.

Cette œuvre anonyme, sans datation ni mention de traducteur, serait d'après ce dernier issue de la collection d'un savant français, "grand amateur de curiosités littéraires et de vieux manuscrits". Le manuscrit aurait été acheté à Paris à l'occasion d'une vente publique peu après la révolution de février 1848. Il appartenait à un lot, composé de quatre manuscrits, tous de la même main. Ceux-ci permettent d'assigner une période durant laquelle *Le Tyran* a probablement été traduit. Le premier manuscrit est constitué de "lettres de cachet et de prisons d'État, ouvrage posthume composé en 1778, à Hambourg, 1782". Le second contient des citations des *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, paru à Amsterdam en 1763. Le troisième manuscrit se compose lui aussi

En couverture: Ambrogio Lorenzetti, *Allégorie et effets du Bon et du Mauvais Gouvernement*, 1338-1339. Fresque. Détail. Sienne, Palazzo Pubblico. G. Dagli Orti/
© NPL – DeA Picture Library/ Bridgeman Images.
© Éditions Allia, Paris, 2023, pour la présente édition.

de citations, cette fois du *Prince* de Machiavel. Si, d'après l'éditeur anglais, il ne fait aucun doute que la plume qui écrit est le traducteur d'une œuvre latine anonyme, la partie française du manuscrit étant raturée et largement amendée quand le latin est retranscrit sans biffure, l'on peut encore se demander si le texte original lui-même ne serait pas un faux, tant il frappe par sa modernité.

Le texte qui suit s'appuie sur l'édition de 1870 et respecte les ajouts effectués par le traducteur, notamment un extrait du *Traité sur la servitude* de La Boétie. Ces interpolations et autres irrégularités de traduction sont signalées dans le présent volume, selon les indications données par l'éditeur initial.

CHAPITRE PREMIER

CE QUE C'EST QUE LE DESPOTISME

Il n'y a que deux manières d'être pour un peuple : ou il se gouverne, ou bien il est gouverné.

Dans le premier état, plusieurs formes de gouvernement sont possibles, et elles varient suivant que la nation a dans les affaires publiques une part plus ou moins grande, plus ou moins directe. – Toutes ces formes diverses ont entre elles un rapport, un lien commun dans cette participation même ; et

CAPUT PRIMUM

QUID SIT TYRANNIS

Duo tantum in civitate modi : ut scipsam regit aut regitur.

Prioris in imperio modi varia possunt esse species, quæ differunt inter se prout populus plus minusve publicas res capessit. Hæ omnes autem formæ civitatis inter se, in hâc ipsa rerum participandarum

c'est ainsi que [Machiavel]¹ a justement appelé République française la France monarchique, parce que dans un gouvernement monarchique il y a des lois qui sont le patrimoine et la sauvegarde de tous.

Mais quand un peuple, abandonnant ses droits, ses lois, veut être gouverné, il n'y a plus désormais qu'une seule forme qui est le despotisme.

1. Interpolation.

facultate, commune aliquid habent et observant. Sic tu non absurde rempublicam etiam diceres in civitate manere, quæ tamen sub rege viveret; namque ubi regia est auctoritas valent etiam leges quæ cunctis hæreditas et tutela sunt.

Si quis vero populus, jure suo et legibus suis derelictis, se prorsus velit ab uno homine regi, una staret forma, quæ tyrannis est.

On peut changer le despote, on ne change pas la nature du despotisme.

[Il reste ce que déjà on l'a défini: "Le gouvernement où un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices."]¹.

1. Interpolation.

Tyrannum quidam mutare posses, non tyrannidis naturam.

CHAPITRE II

COMMENT SE FONDE LE DESPOTISME

C'est toujours par le fait d'un homme que se fonde le despotisme, par le fait du tyran ; – mais il ne se fonde jamais que sur l'impuissance ou la corruption d'un peuple.

On a remarqué trois sortes de tyrans, et en même temps trois moyens de tyrannie. Les uns ont le royaume par la conquête, les autres par l'élection, d'autres enfin par succession ; et l'on

CAPUT SECUNDUM

QUOMODO FIAT TYRANNIS

Ex facto hominis semper, ex facto tyranni, fit tyrannis; sed numquam nisi super imbecillitate et corruptione populi fundatur.

Tria tyrannorum genera notaverunt simulque tres tyrannidis vias. Tyrannicum imperium alii armati, alii suffragati capiunt, alli autem